



FICHE DE POSTE

Poste : Agent de développement, responsable et entraîneur de la section natation synchronisée

Mission :

Pour le compte du Cercle des Nageurs de Gap (CNG) et compte tenu des instructions particulières qui lui seront données par le Président ou la Vice-Présidente du club, le postulant sera notamment chargé d'assurer les missions d'écrites ci-dessous, sous l'autorité et le contrôle du Président ou la Vice-Présidente de la structure.

I. Encadrement et entraînement :

Le Cercle des Nageurs de Gap accueille tous les groupes, école de nage, poussins, benjamins, minimes, élite, loisir jeunes, adules, ainsi que la section natation synchronisée.

Le postulant aura pour mission l'encadrement et l'entraînement de la section natation synchronisée.

- L'animation et l'encadrement des différents groupes de la section (débutantes, benjamines challenge, benjamines compétition, espoirs/juniors challenge, espoirs/juniors compétition, gala et séniors),
- Le suivi des nageurs dont il a la charge lors des compétitions auxquelles ils participent,
- Organisation du Gala de natation synchronisée de fin de saison,

Tant sur le plan sportif qu'administratif :

- Développement et organisation d'évènement du club,
- Tutorat et suivi des stagiaires,
- Participation à l'encadrement des stages du club pendant les périodes de vacances scolaires (Toussaint, Noël, Février, Pâques)

La base du temps de travail à la semaine comprend 20 heures de bassin du lundi au samedi, plus le temps de préparation des séances, le suivi administratif, les compétitions et stages. De plus développement de stages d'été (juillet/août) autant pour les

nageurs du club, mais également ouvert au public extérieur. Le postulant aura un temps plein annualisé.

II. La responsabilité :

L'entraîneur est sous la responsabilité du Président ou de la Vice-Présidente, et a pour mission d'assurer également le passage des différents socles aux nageuses, et de permettre le bon déroulement de différentes séances et tâches qui lui sont confiées.

III. Coordination :

Tout le travail effectué est en relation avec l'entraîneur référent, l'objectif est d'assurer le suivi et la continuité des différents groupes.

L'éducateur devra assister aux différentes réunions mises en place.

IV. Profils requis :

Le profil recherché est un éducateur des activités de la natation, avec des connaissances en activités de la natation synchronisée et de compétition. Une connaissance spécifique au règlement de la natation synchronisée est obligatoirement requise. L'entraîneur devra être dynamique et force de propositions.

Diplômes exigés : BEESAN, BPJEPSAN ou DEJEPS Natation synchronisée.

V. Contrat de travail :

CDD à temps plein d'un an, évolutif en CDI.

VI. Rémunération :

Rémunération par la convention collective nationale du sport étendue en tant qu'agent de développement et entraîneur de natation (groupe 3), selon profil.